



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/KP/AWG/2009/L.1
31 mars 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DES NOUVEAUX
ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I
AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO**

Septième session

Bonn, 29 mars-8 avril 2009

Point 7 de l'ordre du jour

Rapport de la session

**Projet de rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux
engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du
Protocole de Kyoto sur sa septième session**

Président: M. Harald Dovland (Norvège)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La septième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto s'est tenue à l'Hôtel Maritim à Bonn (Allemagne), du 29 mars au 8 avril 2009.
2. Le Président du Groupe de travail spécial, M. Harald Dovland (Norvège), a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux Parties et aux observateurs. Il a aussi salué M. Mama Konate (Mali) en sa qualité de Vice-Président du Groupe de travail.

(À compléter)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 29 mars, le Groupe de travail spécial a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/KP/AWG/2009/1).
4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection du Bureau.
 3. Examen de l'ampleur des réductions des émissions auxquelles les Parties visées à l'annexe I devront parvenir globalement.
 4. Part, individuelle ou conjointe, des Parties visées à l'annexe I dans le volume total des réductions des émissions auxquelles elles devront parvenir globalement.
 5. Autres questions découlant de la mise en œuvre du programme de travail du Groupe de travail spécial:
 - a) Échanges de droits d'émission et mécanismes fondés sur des projets;
 - b) Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie;
 - c) Examen des informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, politiques, mesures et méthodes à la disposition des Parties visées à l'annexe I;
 - d) Portée de la liste des gaz à effet de serre, des secteurs et des catégories de sources;
 - e) Paramètres de mesure communs permettant de calculer l'équivalent dioxyde de carbone des émissions anthropiques par les sources et de l'absorption par les puits;
 - f) Méthodes possibles pour agir sur les émissions sectorielles;
 - g) Questions juridiques découlant du mandat du Groupe de travail spécial;
 - h) Autres questions.
 6. Questions diverses.
 7. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 6 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 7 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx avril, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport sur sa septième session (FCCC/KP/AWG/2009/L.x). À la même séance, sur proposition du Président, il a autorisé celui-ci à achever le rapport de la session, avec le concours du secrétariat.

Annexes

(À compléter)
